



Retraité et droit de réserve?

Par **Evasion**, le **12/04/2019** à **19:49**

L'enseignant retraité est il toujours soumis au droit de réserve?

Peut-on des années après faire écouter un enregistrement pris lors d'une réunion suite à une convocation impérative et surement abusive par des supérieurs hiérarchiques? (Ceux ci ne savaient pas qu'ils étaient enregistrés)

Merci